

## État québécois, biens culturels et diffusion des connaissances

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte  
Direction du patrimoine et de la muséologie  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
225, Grande Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, bloc B  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Canada  
[sylvain.lizotte@mcccf.gouv.qc.ca](mailto:sylvain.lizotte@mcccf.gouv.qc.ca)  
[marie-eve.bonenfant@mcccf.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.bonenfant@mcccf.gouv.qc.ca)

**Abstract** Les premiers biens culturels québécois sont protégés en 1929. Leur nombre s'accroît de façon importante à partir des années 1970, et l'État recourt à différentes stratégies (publications, diffusion d'informations dans Internet et autres) pour favoriser leur connaissance et leur appropriation par le grand public. Trois initiatives significatives présentent, à des moments différents, l'ensemble du patrimoine bâti protégé par l'État. Il s'agit de : *Monuments et sites historiques du Québec* (1978), *Les chemins de la mémoire* (1990 et 1991) et Répertoire du patrimoine culturel du Québec (en ligne depuis 2006).

### Introduction

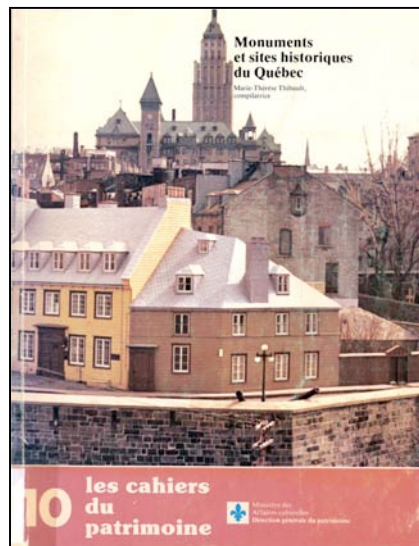
Au Québec, les premiers gestes de conservation et de mise en valeur du patrimoine remontent à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment avec la préservation des fortifications de la ville de Québec par le gouverneur général du Canada, lord Dufferin. En 1922, l'État exprime une véritable préoccupation pour la protection du patrimoine par l'adoption de la Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique. Les premiers bâtiments sont protégés en 1929. À la suite de l'adoption de la Loi sur les biens culturels (LBC) en 1972, le nombre d'attributions de statuts augmente substantiellement. Outre son rôle de « gardien », l'État est également responsable de la mise en valeur et de la diffusion de connaissances sur le patrimoine québécois. Trois initiatives se démarquent au cours des trente

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte

dernières années dans le domaine du patrimoine bâti : les publications *Monuments et sites historiques du Québec* (1978) et *Les chemins de la mémoire* (1990 et 1991) ainsi que le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, diffusé dans Internet depuis 2006.

### **Monuments et sites historiques du Québec (1978)**

L'ouvrage *Monuments et sites historiques du Québec* (figure 1) constitue la première grande initiative de diffusion d'informations sur les biens culturels québécois. Il résulte d'une période d'intense activité au ministère des Affaires culturelles (MAC), qui débute six années plus tôt.



*Figure 1. Monuments et sites historiques du Québec.*

À la suite de l'adoption de la LBC, le MAC met sur pied la Direction générale du patrimoine (DGP) en 1972 et 1973, dont le mandat est d'« assurer la mise en application de la Loi sur les biens culturels et [de] coordonner les activités gouvernementales concernant les archives, l'archéologie, l'ethnologie, les monuments historiques, les sites et les arrondissements historiques ou naturels » (MAC, 1973). En 1973 et 1974, le Centre de documentation du Service d'archéologie et d'ethnologie (SAE) est réorganisé et devient le Centre de documentation du patrimoine (CDP). Destiné aux

employés de la DGP ainsi qu'aux chercheurs et étudiants, il a pour mandat de « mettre la documentation sur le patrimoine à la disposition des chercheurs et du public, et [de] diffuser les connaissances acquises par la Direction générale du patrimoine [...] » (MAC, 1979). Ainsi, dès 1975, le CDP entreprend la publication de deux séries : *Dossiers* et *Cahiers du patrimoine*. Les *Dossiers* sont « [des] études particulières ou [des] instruments de travail destinés aux chercheurs et aux spécialistes » (MAC, 1979). De facture sobre, les numéros sont distribués gratuitement au CDP. Quant aux *Cahiers du patrimoine*, ils sont destinés au grand public et « se composent d'études générales » (MAC, 1979). De facture plus soignée, les différents numéros sont commercialisés par l'Éditeur officiel du Québec. Les séries *Dossiers* et *Cahiers du patrimoine* s'inscrivent dans le mandat général du CDP en publiant les travaux de la DGP.

La *Liste des monuments historiques du Québec* (Coulombe, 1975) paraît dans la série *Dossiers* dès sa première année d'existence. Il s'agit d'une liste des biens immobiliers (excluant les arrondissements historiques et naturels, les sites archéologiques et les biens mobiliers). Elle présente entre autres des données sur l'emplacement du bien ainsi que des informations de nature administrative, dont le numéro d'arrêté en conseil, le statut et le numéro d'inscription au registre. Des publications similaires paraissent en 1976, 1977, 1978 et 1981. Ces documents, très sommaires, ne contiennent pas d'information sur la nature des biens culturels, d'historique ou d'iconographie. Ils rendent toutefois compte de l'accroissement rapide des attributions de statuts à cette époque et sont les premières présentations d'ensemble des biens culturels québécois.

C'est dans ce contexte qu'en 1977, le CDP décide de présenter l'ensemble du patrimoine bâti protégé en vertu de la LBC au grand public dans un ouvrage plus soigné : *Monuments et sites historiques du Québec*. La préparation de ce 10<sup>e</sup> numéro de la série *Cahiers du patrimoine* est confiée à Marie-Thérèse Thibault, une professionnelle du CDP. En raison des délais serrés, cette dernière travaille à partir des listes de biens culturels parues précédemment. Elle y greffe les informations historiques disponibles au CDP, sans effectuer de recherche additionnelle.

*Monuments et sites historiques du Québec* dresse un bilan du patrimoine bâti protégé, cinq ans après l'adoption de la LBC.

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte

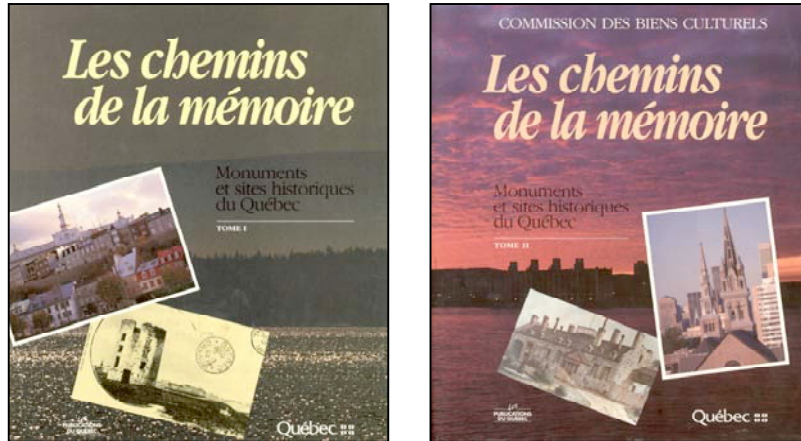
L'accent étant mis sur l'histoire et l'architecture, les arrondissements historiques et naturels, les sites archéologiques de même que les biens mobiliers ne sont pas inclus. Cette publication reprend les listes de biens culturels parues dans les *Dossiers*, mais elle est beaucoup plus exhaustive. Elle comprend une préface, un avant-propos ainsi que trois index. Les biens culturels, plus de 300, sont répartis dans sept grands regroupements géographiques. Chaque section présente une carte permettant de les localiser sur le territoire. Ceux-ci sont ensuite présentés individuellement par un bref texte et sont accompagnés d'une ou deux photographies, et parfois d'une image ancienne. L'ouvrage comporte une section centrale agrémentée de quelques photographies et d'images anciennes en couleurs. À l'époque de sa parution, il s'agit de l'une des plus belles publications du CDP, voire du domaine du patrimoine au Québec, se démarquant nettement par sa qualité. En effet, l'ouvrage contient environ 400 photographies, dont 18 images anciennes, 11 plans, 5 photos aériennes, 31 images d'intérieur ainsi que 13 grandes images en couleurs. Il s'agit d'une couverture photographique sans précédent, alimentée par les travaux du Service de l'inventaire des biens culturels du MAC. L'ouvrage, imprimé à environ 2000 exemplaires, un tirage relativement élevé pour un livre sur le patrimoine, connaît un succès de librairie.

Après la parution de *Monuments et sites historiques du Québec* et des suppléments de 1978 et 1981, il faut attendre le tournant des années 1990 avant qu'une initiative de diffusion sur les biens culturels aussi ambitieuse ne soit entreprise, cette fois, par la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ). Entre-temps, les attributions de statuts diminuent durant les années 1980, et le rôle du MAC dans le domaine du patrimoine se transforme.

### **Les chemins de la mémoire (1990 et 1991)**

Fondée en 1922, la CBCQ a pour mandat général la conservation et la mise en valeur du patrimoine. En 1987, à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire, certains suggèrent de rééditer des ouvrages de Pierre-Georges Roy pour souligner l'événement. Le président de la CBCQ, Paul-Louis Martin, caresse pour sa part un projet plus ambitieux : la publication d'un beau livre présentant les biens culturels. Le titre *Les chemins de la mémoire*, choisi avant même que

le projet ne soit amorcé, évoque à la fois l'idée de parcours, de circuit ainsi que le concept de lieu de mémoire mis en avant par Pierre Nora à cette époque.



Figures 2-3. *Les chemins de la mémoire*, tomes 1 et 2.

Le projet débute en 1988 à la suite d'une entente avec les Publications du Québec, l'éditeur gouvernemental. Il est alors convenu de consacrer deux tomes à l'ensemble des monuments et sites historiques (figures 2 et 3). La CBCQ souhaite ainsi mettre en valeur les actions du gouvernement en matière de protection du patrimoine, mais également souligner son rôle dans la préservation de ce patrimoine. Dans son texte de présentation du premier tome des *Chemins de la mémoire*, le président de la CBCQ, Cyril Simard, déclare que cette initiative

[...] se justifie parfaitement par la nécessité de créer un outil de synthèse des monuments et sites classés depuis 1922 jusqu'à nos jours par le gouvernement du Québec, car depuis la parution des ouvrages de Pierre-Georges Roy dans les années 1930, devenus des raretés bibliographiques, il semble qu'aucun ouvrage scientifique de l'ensemble du domaine bâti reconnu d'intérêt public n'ait été produit, à l'exception notamment du répertoire sommaire publié en 1978 par le ministère des Affaires culturelles du Québec, le numéro 10 des « Cahiers du patrimoine », intitulé *Monuments et sites du Québec* (CBCQ, 1990).

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte

Par ailleurs, Simard ajoute dans le deuxième tome que « cette contribution de la Commission des biens culturels, signataire de l'ouvrage, montre que cet organisme a su concrétiser les différentes missions qu'elle s'est vu confier par le ministre des Affaires culturelles » (CBCQ, 1991). Cette publication, qui se veut un outil de synthèse sur le patrimoine bâti, est l'occasion de rendre accessibles au plus grand nombre les connaissances acquises dans ce domaine.

Le premier tome des *Chemins de la mémoire* présente 275 monuments et sites historiques du centre et de l'est du Québec. Il est lancé à l'occasion du 17<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Union internationale des architectes, tenu à Montréal au mois de mai 1990. Pour sa part, le second tome propose la découverte de 236 monuments et sites historiques de Montréal et de sa grande région ainsi que de l'Outaouais, de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue. Le lancement a lieu au Centre canadien d'architecture à Montréal, le 20 septembre 1991, alors que d'autres lancements sont effectués en région, soit à Rouyn-Noranda, Sherbrooke et Aylmer.

*Les chemins de la mémoire* sont des beaux livres de grand format, à couverture rigide et lettrage argenté, imprimés sur papier Baskerville. L'iconographie est abondante et composée de photographies anciennes et contemporaines, majoritairement en noir et blanc. En ce qui a trait au contenu, chaque volume débute par un texte d'introduction portant sur la conservation du patrimoine. Les biens culturels sont présentés par région, à la suite d'un texte d'introduction et d'une carte. Ils sont accompagnés d'un texte élaboré, à la fois descriptif et historique, qui témoigne de l'état de la connaissance au moment de la publication. Chaque texte est signé par un auteur travaillant soit comme professionnel au MAC ou engagé comme consultant, et spécialiste de l'un ou l'autre de ces domaines : histoire, histoire de l'art, histoire de l'architecture, ethnologie, architecture, urbanisme, ethnographie, ingénierie, archéologie, aménagement, géographie, muséologie, etc. Rédigés par 82 auteurs pour le premier tome, et par près de 80 auteurs pour le deuxième tome, ces textes ont tous été soumis à un comité de lecture qui veillait à leur qualité ainsi qu'à l'uniformisation du vocabulaire.

Les deux premiers tomes des *Chemins de la mémoire*, tirés à environ 4000 copies, connaissent un accueil remarquable. Dans la revue *Cap-aux-Diamants*, l'historien Jean-Marie Lebel qualifie le premier tome de « grand livre, autant par la magnificence de sa

présentation que par l'érudition de ses textes » (1991). Dans un article paru dans le quotidien *La Presse*, Guy Pinard caractérise l'ouvrage comme étant « indispensable » (1990). D'ailleurs, entre le mois de novembre 1992 et le mois de décembre 1996, ce quotidien publie hebdomadairement des extraits des tomes 1 et 2 des *Chemins de la mémoire*. Les deux tomes, aujourd'hui épuisés, ont été vraisemblablement un succès de librairie.

En 2001, un supplément est publié pour présenter les 34 nouveaux biens protégés entre 1997 et 1999.

*Les chemins de la mémoire* visaient la diffusion d'informations sur les biens culturels. Une préoccupation nouvelle émerge toutefois à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, soit l'actualisation de la connaissance sur ces biens afin d'en permettre une gestion basée sur les valeurs.

### **Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (2006-)**

Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) est la plus récente initiative de diffusion sur les biens culturels québécois (figure 4). Il résulte de la volonté du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) de se doter d'un système informatique de gestion et de diffusion du patrimoine. Bien que des réflexions en ce sens aient commencé en 2000 à la suite du dépôt du rapport du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, le projet ne prend forme que quelques années plus tard. À cette époque, l'Initiative des endroits historiques est lancée. Par sa participation au projet, le MCCCF reçoit une contribution financière importante qui lui permet d'entreprendre le développement de sa base de données informatique dès 2004, nommée Patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec (PIMIQ). La partie publique du système, diffusée dans Internet à partir de 2006, correspond au RPCQ. Destiné au grand public aussi bien qu'aux spécialistes en patrimoine et aux gestionnaires, le RPCQ se compare à d'autres grands répertoires du patrimoine québécois, canadiens et internationaux tels que le Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et la base Architecture-Mérimée.

La présentation du patrimoine bâti comprend pour chaque bien culturel des photographies récentes et, dans certains cas, des images anciennes. L'information est présentée sous six regroupements

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte

correspondant à autant d'onglets : description, valeurs et caractéristiques, information historique, emplacement, protection juridique et biens associés. Les deux premiers accueillent les différentes parties de l'énoncé d'importance, un texte rédigé par le MCCCCF pour chaque bien et répondant à trois questions principales : Que protège-t-on? Pourquoi ce bien est-il désigné? Que faut-il préserver de ce bien pour conserver ses valeurs patrimoniales? La section information historique comprend une brève synthèse historique accompagnée d'une bibliographie alors que celle intitulée emplacement permet de situer le bien sur le territoire québécois par son adresse, ses données cadastrales et ses coordonnées géographiques. La section protection juridique présente les différents statuts juridiques auxquels le bien culturel est assujéti. La dernière section offre des liens vers des biens ou des ensembles associés, dont des secteurs patrimoniaux ou des biens mobiliers.



Figure 4. Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Les données contenues dans le RPCQ sont tirées des dossiers des biens culturels que le MCCCCF possède. Des recherches de sources secondaires ont toutefois été réalisées afin d'enrichir le contenu des dossiers des biens, de mieux expliciter leurs valeurs patrimoniales et de tenir compte des recherches récentes. L'énoncé d'importance et la synthèse historique sont des textes rédigés par une équipe de jeunes professionnels rattachés à la Direction du patrimoine et de la muséologie (DPM) du MCCCCF pour les biens culturels de juridiction provinciale. Possédant des expertises diversifiées et complémentaires



(histoire, histoire de l'architecture, histoire de l'art), ces derniers travaillent en collégialité et sont appuyés par les autres membres de la DPM. Pour les biens culturels de juridiction municipale, l'énoncé d'importance et l'historique sont rédigés par des consultants, sous la supervision de professionnels de la DPM.

## **Conclusion**

*Monuments et sites historiques du Québec, Les chemins de la mémoire* ainsi que le Répertoire du patrimoine culturel du Québec sont trois initiatives gouvernementales ayant contribué de manière originale à une plus grande connaissance de même qu'à une appropriation du patrimoine québécois par le grand public. Lors de sa publication en 1978, *Monuments et sites historiques du Québec* présente pour la première fois l'ensemble des biens culturels immobiliers protégés en vertu de la LBC, accompagnés de photographies et d'un bref historique. Cette publication influencera la pratique à l'avenir comme en témoignent les suppléments qui accompagnent *Liste des monuments et sites historiques du Québec 1978* et *Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1<sup>er</sup> janvier 1981* et qui présentent les biens culturels protégés depuis sa parution. *Les chemins de la mémoire*, publiés au début des 1990, innove au point de vue de la présentation et du contenu. Ces ouvrages présentent de façon exhaustive le patrimoine bâti à travers le regard de plusieurs spécialistes de renom, dans un format de luxe où l'iconographie est abondante. Enfin, le RPCQ, diffusé dans Internet, permet une plus grande accessibilité et une mise à jour continue de l'information. En plus d'inclure les monuments et les sites désignés par les municipalités depuis 1985, le répertoire innove par la présentation des biens immobiliers et mobiliers sur une même plateforme, permettant de faire des liens entre les différents types de patrimoine et, ainsi, de mieux traduire leur complexité.

## **Bibliographie**

Commission des biens culturels. 1990. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Tome 1. Québec : Publications du Québec.

Marie-Ève Bonenfant, Sylvain Lizotte

Commission des biens culturels. 1991. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Tome 2. Québec : Publications du Québec.

Commission des biens culturels. 2001. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Supplément 1987-1999. Québec : Publications du Québec.

Coulombe, Danielle. 1975. *Liste des monuments historiques du Québec 1975*. Collection Dossiers, 6. Québec : Direction générale du patrimoine/Ministère des Affaires culturelles.

Lebel, Jean-Marie. 1991. *Les chemins de la mémoire. Cap-aux-Diamants*, 25 (printemps), 77.

Ministère des Affaires culturelles. 1981. *Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1<sup>er</sup> janvier 1981*. Collection Dossiers, 50. Québec : Direction générale du patrimoine/Ministère des Affaires culturelles.

Ministère des Affaires culturelles. 1973. *Rapport annuel 1972-1973*. Québec : Ministère des Affaires culturelles.

Ministère des Affaires culturelles. 1979. *Rapport annuel 1978-1979*. Québec : Ministère des Affaires culturelles.

Pinard, Guy. 1990. Un ouvrage qui s'imposait. *La Presse* 25 (août) : 13.

Salomon de Friedberg, Barbara. 1976. *Liste des monuments et sites historiques du Québec 1976*. Collection Dossiers, 20. Québec : Direction générale du patrimoine/Ministère des Affaires culturelles.

Salomon de Friedberg, Barbara. 1977. *Liste des monuments et sites historiques du Québec 1977*. Collection Dossiers, 28. Québec : Direction générale du patrimoine/Ministère des Affaires culturelles.

Thibault, Marie-Thérèse. 1978. *Liste des monuments et sites historiques du Québec 1978*. Collection Dossiers, 38. Québec : Direction générale du patrimoine/Ministère des Affaires culturelles.

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur généreuse collaboration et pour le partage de leurs précieux souvenirs : Paul Aubin, Micheline Maltais, Paul-Louis Martin, Guy-André Roy, Barbara Salomon de Friedberg, Henri-Paul Thibault et Marie-Thérèse Thibault.